

À Doudeville, le 12 mars 2020

Monsieur Louis Lecomte,
Président de l'association pour la protection du patrimoine de Doudeville,

Vous nous avez interpellés par courrier sur la « *lente dégradation d'un ensemble immobilier situé en plein cœur de Doudeville* ». Nous avons eu l'occasion d'échanger à ce sujet lors de notre réunion publique du 10 mars dernier et nous souhaitons porter le contenu de ces échanges à la connaissance des adhérents de l'association.

Ces maisons, situées aux 35 et 37 de la rue Pierre Lamotte sont la propriété du groupe Carrefour. Le projet initial n'a pas été mené à bien et les travaux de démolition, engagés il y a six ans ont été bloqués par la pétition que vous avez lancée et pour laquelle vous avez reçu plus de mille signatures.

Cette réponse des administrés, il y a six ans, est la preuve que les richesses du patrimoine Doudevillais leur sont chères. Nous en sommes conscients.

En revanche, comme nous l'avons évoqué, ces deux bâtisses, remarquables en leur temps, n'appartiennent pas à la commune. Elles sont à l'état d'abandon, leur position géographique nuit à l'image de notre ville et les travaux d'urgence effectués pour ralentir leur dégradation sont esthétiquement discutables.

Il est **indispensable** et **urgent** d'engager une discussion avec le groupe Carrefour pour connaître leurs projets. Il est également absolument indispensable qu'une **expertise des lieux** soit effectuée et nous savons que **vous vous proposez de la financer**. Nous ne pourrons faire des projets que lorsque le dialogue sera installé et que les réponses de l'expertise seront en notre possession. Dans l'hypothèse où le groupe Carrefour **consentirait à nous céder** ces maisons pour une somme symbolique, alors nous aurions deux options.

L'une d'elle, nous le savons tous, est de **démolir ces maisons** et d'utiliser les terrains pour désenclaver le commerce local.

L'autre, **si** leur état **permet d'envisager** un avenir, consiste à **rénover ces bâtisses** et leur offrir le rayonnement qu'elles méritent.

Aujourd'hui, l'entretien et la rénovation des bâtiments qui sont la propriété de la commune représentent une charge suffisamment importante pour que nous n'envisagions pas d'y ajouter la réhabilitation de ces deux maisons. Nous **attendrons donc de vous que vous proposiez**, aux Doudevillai(se)s et à la municipalité, **un projet adapté**, ambitieux mais réaliste et **que vous trouviez, avec notre soutien, des financeurs**. Nous nous positionnerons évidemment en facilitateurs et nous serons votre support administratif.

Quelle que soit l'issue des discussions avec le groupe Carrefour, si l'état de cet ensemble immobilier n'a pas évolué d'ici deux ans et qu'aucun projet viable n'a été porté à notre connaissance alors nous entreprendrons des actions pour remédier à cette situation, afin de faire rétablir la sécurité et la salubrité sur ces parcelles.

Nous ne doutons pas que nous réussirons à travailler ensemble, sur ce sujet mais aussi sur d'autres comme les églises et les cimetières de Doudeville et Vautuit ou encore l'avenir de la maison Cacheleu. La commune de Doudeville a la chance d'avoir en son sein une équipe de passionnés prêts à mettre leur expertise au service de la communauté et nous ne manquerons pas de faire appel à vous pour chacun des projets qui concerneront le patrimoine.

L'équipe de Doudeville 2020 et sa tête de liste, Louison Tartarin